

	<p align="center">Extrait du Registre des délibérations du <b>Conseil Municipal</b> de la Ville de BRESSUIRE</p>	<p align="center">n° d'ordre <b>25180</b></p>
---	--	---

**SEANCE du : 15 décembre 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le 15 décembre à 18h30, le Conseil Municipal de la commune de BRESSUIRE s'est réuni à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de Madame Emmanuelle MENARD, Maire, à la suite de la convocation faite le 9 décembre 2025.

ETAIENT PRESENTS			
Anne-Marie BARBIER	Sandra CAILTON	Marie JARRY	Alain ROBIN <i>de 18h30 à 19h24 et de 19h26 à 20h00</i>
Philippe BARON	Yannick CHARRIER	Emmanuelle MENARD	Anne ROUX
Thierry BAUDOUIN	Bruno COTHOUIS	Jean-François MOREAU	Marinette TALLIER
Bérangère BAZANTAY	Pascale FERCHAUD	Nathalie MOREAU <i>présente à partir de 18h51</i>	Véronique VILLEMONTAIX
Bruno BODIN	Marie-Laure FOUILLET-MERLEAU	Jean-François MORIN	
Hélène BROUSSEAU <i>de 18h30 à 19h15 et de 19h25 à 20h00</i>	Pascal GABLY	Pierre MORIN	
Pierre BUREAU	Etienne HUCAULT	Arnaud PRINTEMPS <i>de 18h30 à 19h09 et de 19h38 à 20h00</i>	

POUVOIRS / ABSENTS / EXCUSES		
Florence BAZZOLI	Sandrine DELUGEAU	Arnaud PRINTEMPS <i>pouvoir à Yannick CHARRIER de 19h09 à 19h38</i>
Anita BRIFFE	Stéphanie FILLON <i>pouvoir à Emmanuelle MENARD</i>	Alain ROBIN <i>de 19h24 à 19h26</i>
Hélène BROUSSEAU <i>de 19h15 à 19h25</i>	Constance MACKOW <i>pouvoir à Nathalie MOREAU</i>	Philippe ROBIN
Jamel CHENIOUR	Nathalie MOREAU <i>absente jusqu'à 18h51</i>	Rodolph THIBAudeau

**Secrétaire de séance :** Anne Roux, assistée des services de la Ville  
**Assistaient également :** Delphine CHERSON, Directrice Générale des Services  
 Yoan FONTENEAU, Directeur des Services Techniques



### Convention "Coup de Pouce Chauffage" avec la société ECONOMIE D'ENERGIE

**Document présenté en séance.**

Dossier présenté par Jean-François MOREAU

Dans le cadre de la transition énergétique et de la rénovation des bâtiments publics, il est proposé à la Ville de Bressuire de bénéficier du dispositif "Coup de Pouce Chauffage des bâtiments résidentiels collectifs et tertiaires".

Ce dispositif, mis en place par le Ministère en charge de l'Énergie, permet de valoriser les Certificats d'Économies d'Énergie (CEE) pour les travaux d'amélioration de l'efficacité énergétique des bâtiments.

La société ECONOMIE D'ENERGIE, délégataire d'obligation CEE, propose un partenariat pour accompagner la Ville dans la réalisation de ces travaux et la valorisation des CEE correspondants. La convention encadre les engagements respectifs des parties, notamment en matière de transmission des dossiers, de contrôle des opérations, et de versement des primes.

Les principaux points de la convention sont :

- La valorisation des CEE pour les travaux éligibles réalisés sur les bâtiments de la Ville.
- Un engagement à transmettre à ECONOMIE D'ENERGIE les dossiers complets dans les délais impartis.
- Le versement d'une prime par ECONOMIE D'ENERGIE,
- La durée de la convention, valable jusqu'au 31 décembre 2027 pour les dossiers complets reçus.

Accusé de réception en préfecture 079-217900497-20251215-DG_DEL_2025_180-DE Date de télétransmission : 18/12/2025 Date de réception préfecture : 18/12/2025
--

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal décide :

- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer la convention "Coup de Pouce Chauffage" avec la société ECONOMIE D'ENERGIE.
- D'AUTORISER Madame le Maire ou son représentant à signer tout document ou avenant nécessaire à la mise en œuvre de cette convention.

Le Secrétaire de séance,

Anne ROUX



Le Maire,

Emmanuelle MENARD

Accusé de réception en préfecture  
079-217900497-20251215-DG\_DEL\_2025\_180-DE  
Date de télétransmission : 18/12/2025  
Date de réception préfecture : 18/12/2025